

3 FOCH NOTAIRES
Société par actions simplifiée
au capital de 246 405,90 euros
Siège social : 3 rue Maréchal FOCH , 64000 PAU
313296972 RCS PAU

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 10 février 2023

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2022

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2022 s'élevant à 133 672,53 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice133 672,53 euros
A la réserve spécifique d'œuvre d'art.....220,00 euros

Solde133 452,53 euros

A titre de dividendes66 000,00 euros

Soit 41,28 euros par action

Le solde67 452,53 euros

En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 267 525,01 euros.

Il est précisé que :

- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2022 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 44 123,83 euros,
- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2022 non éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 21 876,17 euros.

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

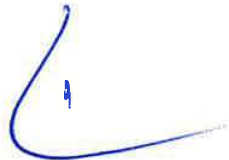
Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1er janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.



Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le 31 décembre 2019 : Néant

Exercice clos le 31 décembre 2020 :

123 000,00 euros, soit 76,92 euros par titre

dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 82 230,00 euros

dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 40 770,00 euros

Exercice clos le 31 décembre 2021 :

150 000,00 euros, soit 93,81 euros par titre

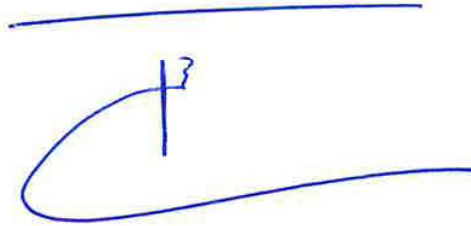
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 100 281,43 euros

dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 49 718,57 euros

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 10 février 2023

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Le Président
Pierre POEY NOGUEZ



Notes sur les comptes annuels

Désignation de l'entreprise : SAS 3 FOCH NOTAIRES

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2022, dont le total est de 1 647 988 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégagant un bénéfice de 133 673 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 06/01/2023.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2022 ont été établis selon les normes définies par le plan comptable notarial approuvé par arrêté du 22 juillet 1988, modifié par l'arrêté du 6 décembre 2000.

L'étude utilise pour sa comptabilité le logiciel JURIS WEB - Version 1.03 ayant reçu une attestation de conformité en date du 16/10/2015, numéro de récépissé du dépôt 15-5/1.03, conformément aux dispositions de l'arrêté du 27 janvier 2006.

La comptabilité a été traitée pour établir une déclaration selon les règles "Créances-Dettes". Les données chiffrées sont présentées hors-taxes.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques .

Seules sont exprimées les informations significatives.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les frais accessoires, droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes, sont incorporés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Constructions : 10 à 50 ans

* Agencements des constructions : 10 à 20 ans

* Installations techniques : 5 à 10 ans

* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans

* Matériel de transport : 4 à 5 ans

* Matériel de bureau : 5 à 10 ans

Notes sur les comptes annuels

* Matériel informatique : 3 ans

* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Participations, titres immobilisés, valeurs mobilières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Notes sur le bilan

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	au début d'exercice	Augmentatio	Diminutions	en fin d'exercice
- Frais d'établissement	2 722			2 722
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	895 504			895 504
Immobilisations incorporelles	898 226			898 226
- Installations, Agencements, Aménagements	456 337			456 337
- Matériel de bureau et informatique	193 539	6 466		200 005
- Mobilier de bureau	86 235			86 235
Immobilisations corporelles	736 111	6 466		742 577
- Prêts et autres immobilisations financières	20 312		20 311	
Immobilisations financières	20 312		20 311	
ACTIF IMMOBILISE	1 654 649	6 466	20 311	1 640 803

Frais d'établissement

	Valeurs nettes	Taux
Frais de constitution		
Frais de 1er établissement [1]	2 722	
Frais d'augmentation de capital		

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentatio	Diminutions	A la fin de l'exercice
Frais d'établissement	2 722			2 722
Autres immobilisations incorporelles	5 630			5 630
Immobilisations incorporelles	8 352			8 352
Terrains				
Constructions				
Installations, Agencements, Aménagements	214 473	32 502		246 975
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique	154 052	18 973		173 025
Mobilier de bureau	76 948	5 507		82 455
Immobilisations corporelles	445 473	56 982		502 455
TOTAL GENERAL	453 825	56 982		510 807

Actif circulant

Produits à recevoir

	Montant
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances	
Disponibilités	7 000
Total	7 000

Charges constatées d'avance

	Montant
Charges d'exploitation	5 257
Charges financières	
Charges exceptionnelles	
Total	5 257

Dettes

Notes sur le bilan

Etat des dettes

	Montant brut	Echéances à moins d'un a	Echéances à plus d'un an
Emprunts et dettes financières	641 220	96 243	544 977
Fournisseurs et comptes rattachés	11 058	11 058	
Dettes sociales	214 815	214 815	
Dettes fiscales	76 071	76 071	
Autres dettes	39 491	39 491	
Produits constatés d'avance			
Total	982 655	437 678	544 977

Charges à payer

	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 240
Dettes fiscales et sociales	79 855
Autres dettes	
Total	86 095

Echéances des créances

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances Clients et Comptes rattachés	28 626	28 626	
Autres	121 441	121 441	
Charges constatées d'avance	5 257	5 257	
Total	155 324	155 324	

Autres informations

Bilan

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net au 31/12/22	Net au 31/12/21
ACTIF				
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement	2 722	2 722		
Concessions, brevets	5 630	5 630		
Autres immobilisations incorporelles	889 874		889 874	889 874
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Instal.agencem.aménagements	456 337	246 975	209 362	241 864
Matériel de transport				
Matériel de bureau & inform.	200 005	173 025	26 980	39 487
Mobilier de bureau	86 235	82 455	3 779	9 287
Autres immobilisations corp.				
Immob. en cours / Avances & acomptes				
Immobilisations financières				
Participations				
Créanc.ratt.à participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				20 312
ACTIF IMMOBILISE	1 640 803	510 807	1 129 995	1 200 823
Stocks et en-cours	18 329		18 329	23 963
Avances & acompt.vers./cdes				
Créances				
Clients et comptes rattachés	28 626		28 626	30 333
Créances notaires en concours	42 398		42 398	31 675
Autres créances	79 043		79 043	34 017
Capital sous. appelé non vers				
Valeurs mobilières de placement	65 500		65 500	65 500
Disponibilités				
Etablissements dépositaires autorisés	14 883 515		14 883 515	15 302 683
Fonds détenus pour le compte des tiers	-14 819 974		-14 819 974	-15 187 766
Autres disponibilités	215 298		215 298	479 721
Charges constatées d'avance	5 257		5 257	2 941
ACTIF CIRCULANT	517 993		517 993	783 068
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Ecart de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				

 Bilan

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net au 31/12/22	Net au 31/12/21
TOTAL ACTIF	2 158 796	510 807	1 647 988	1 983 892

 Bilan

	Net au 31/12/22	Net au 31/12/21
PASSIF		
Capital social ou individuel	246 406	246 406
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	110	110
Ecarts de réévaluation		
Réserves statutaires ou contractuelles	660	440
Autres réserves	224 713	68 619
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	133 673	306 314
Prélèvements des notaires		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	605 561	621 889
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	641 220	736 793
Emprunts auprès des associés		
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	75 343	93 101
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	11 058	15 554
Dettes fiscales et sociales	275 316	492 591
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		1 558
Dettes notaires en concours	39 491	22 406
Autres dettes		
Produits constatés d'avance		
DETTES	1 042 427	1 362 003
Ecarts de conversion - Passif		
TOTAL PASSIF	1 647 988	1 983 892